

LES PROGRES DE LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Par P. H. Sims, secrétaire de la "British America Assurance Co."

Etude présentée devant l'Insurance
Institute de Toronto, le 6 mars 1903.

[Suite.]

La majorité des incendies éclatent la nuit ou les jours de fêtes alors que les chances de découverte sont les moindres et c'est sur l'action intelligente de quelque passant qu'il faut compter pour mettre la brigade en mouvement. D'un côté la brigade qui est prête à agir et de l'autre un feu qui couve longtemps; il manque un anneau à la chaîne. Quand le feu perce à travers le toit ou sort par les fenêtres et que son existence est forcément connue, le mal est fait en grande partie et la perte causée par le feu et par l'eau est plus grande qu'elle n'aurait dû être.

Nombreuses ont été les tentatives faites de temps à autre pour découvrir un système grâce auquel un incendie à ses débuts s'annoncerait de lui-même; quelques-unes ont été assez heureuses, mais aucun n'est devenu d'un usage général comme partie des appareils d'un département de feu dans les cités. Un appareil idéal doit être simple, non dispendieux et automatique; il doit découvrir un incendie à son début et prévenir immédiatement les occupants et la brigade de son existence et doit nécessairement avoir des ramifications avec toutes les constructions qui se trouvent dans l'aire à protéger.

De tels systèmes sont installés dans les grands établissements et raccordés avec des injecteurs automatiques et on peut raisonnablement espérer que l'alarme automatique deviendra une partie essentielle du matériel du département de feu dans les villes et cités. On rapporte que M. May, mécanicien-électricien du gouvernement de la Nouvelle-Zélande, a récemment [1900] installé un appareil de ce genre dans la cité de Dunedin, appareil qui donnerait grande satisfaction.

Dès les premiers âges, la fréquence des incendies força les sociétés à adopter des règlements ayant pour but de protéger les propriétés et la vie des gens contre les dangers d'incendie et la règle était presque générale que chaque ménage devait être muni de seaux et autres appareils aussi simples et que chacun devait prêter tout le secours possible pour éteindre les incendies. Ce qui équivaut à "Tout citoyen pompier".

L'engin à mains, une machine quelque peu compliquée, exigeait soin et attention pour être toujours en état de service et exigeait en même temps quelque entraînement dans la méthode convenable pour s'en servir, de sorte qu'il était nécessaire

(ÉTABLIE 1853)

The Phenix Insurance Company

OF BROOKLYN

TOTAL DE L'ACTIF \$7,112,413.30

Robert Hampson & Son, Agents,

39 rue St-Sacrement, Montréal.

LA

Provident Savings Life

ASSURANCE SOCIETY OF N. Y.

LA MEILLEURE COMPAGNIE

POUR LES ASSURÉS ET LES AGENTS

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Québec:

185, rue St-Jacques, - - MONTREAL.

Les polices nouvelles émises
par la

CANADA LIFE

pendant le premier semestre
de 1903 à dépassé
celle de toutes les périodes
correspondantes dans
l'histoire de cette Com-
pagnie.

La Western Assurance Co.

Compagnie d'Assurance contre le Feu et sur la Marine
INCORPORÉE EN 1851

CAPITAL - - - - \$2,000,000
ACTIF, au-delà de - - - - 3,333,718
REVENU ANNUEL, au-delà de 3,536,035

BUREAU PRINCIPAL: TORONTO, Ont

Hon. GEO. A. COX, Président.

J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant
C. C. FOSTER, Secrétaire.

Succursale de Montréal:

189 rue Saint-Jacques.

ROBT. BICKERDIKE Gérant.

ROUTH & CHARLTQN, Agents de la Ville

LOTS A BATIR

Dans la plus belle et la plus
saine partie de la ville . . .

A. & H. LIONAIS, Props
25 rue St Gabriel.

d'avoir des gens désignés pour remplir ces devoirs. C'est de là que vint la "Brigade volontaire du feu" qui existait antérieurement à l'année 1870 et qui existe encore dans les villages et villes de peu d'importance. Il faudrait un volume pour relater l'enthousiasme déployé par ces brigades volontaires et les actes d'héroïsme qu'ils ont accomplis en sauvant des existences et des propriétés. Le dévouement des membres de ces organisations en accomplissant un devoir sans autre récompense que la reconnaissance de leurs compatriotes est une page éclatante dans l'histoire de toutes les brigades de feu. Les noms des meilleurs citoyens de toutes les cités sont inscrits sur les listes de ces Compagnies "courant avec la machine", "actionnant la pompe ou maniant les tuyaux", et formant la longue ligne de passeurs de paniers ou se tenant de longues heures à veiller sur les ruines fumantes de quelque cité. Non seulement des gens au cœur noble furent tués dans les catastrophes qui assombrissent l'histoire des feux à cette époque, car les bâtiments s'écroulaient comme du sable et la chute des murs était plutôt la règle que l'exception, mais encore un grand nombre d'eux moururent aux brimales de l'engin en essayant de surpasser les compagnies rivales.

L'emploi considérable et croissant des engins à vapeur contre l'incendie réduisit vite le nombre des engins à mains et rendait ainsi moins nécessaire la formation de larges compagnies de volontaires. Un engin à vapeur avec 5 ou 6 hommes donne un travail égal à plusieurs engins à mains et à leur pleine escorte d'hommes. Il y avait ainsi plus grande économie et plus de puissance. La réorganisation des brigades se fit rapidement et elles acquirent davantage un caractère militaire. Le département entier d'une cité fut placé sous la direction d'un seul chef ayant le commandement de toutes les forces réunies et pour le seconder on créa des lieutenants de division et des capitaines de compagnie. A suivre.

The Accident & Guarantee Co'y OF CANADA

Bureau Principal: MONTREAL.

Capital autorisé - - - - \$1,000,000 00
" souscrit - - - - 250,000 00
Payé en espèces - - - - 45,000 00
Réserve - - - - 5,000 00

DEPOT AU GOUVERNEMENT

Déposé chez le Receveur Général pour la sauvegarde des intérêts des porteurs de polices.

Evaluation du Gouvernement, \$38,583 00

FRKD. E. NELSON, Président.

JAMES MORGAN, Vice-Président.

JAMES DAVIDSON, 2nd Vice-Prés.

G. I. GODDARD, Directeur Général.

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.